

Rapport de mission

JUIN 2025

roote

Plan de route

Sommaire

Édito	3
01 Présentation de l'entreprise	4
02 Présentation de notre mission	11
03 Le comité de mission	14
04 Indicateurs au 31/12/2024	20
05 Avis de l'OTI	30

Édito



En devenant entreprise à mission en 2023, Roole a affirmé son ambition : être un club automobile au service des Français, reconnu pour l'utilité de ses services – qu'ils soient commerciaux, gratuits ou solidaires – et sa contribution au débat public.

Inspirés par des modèles internationaux tels que l'ADAC en Allemagne, nous portons une vision inédite en France. Cette mission s'appuie sur une culture de l'innovation constante et sur un cadre de travail qui concilie performance durable et bien-être des équipes.

Être un acteur utile et engagé : telle est la vocation de Roole.



David Tuchbant

Président



Jonathan Tuchbant

Directeur Général

01.

L'entreprise Roole

Depuis 1982 au service de la distribution automobile et des conducteurs

1982

Protection du véhicule contre le vol
IDENTICAR pionnier du gravage

1997

Protection du conducteur en cas de sinistre
Invention de la Complémentaire Auto

2009

Fidélisation des membres
Focalisation sur le taux de renouvellement

2015

1er Club Auto de France
Accompagnement des membres au quotidien

2022

Club Identicar devient Roole
1,2 million de membres

2023

Roole devient Entreprise à Mission

2025

Nouveau Plan Stratégique – Vision 2030
1,5 million de membres / 350 salariés



Le premier club auto en France

Nos partenaires concessionnaires

> 2 000

Concessionnaires partenaires

Roole a une équipe dédiée aux relations avec les distributeurs afin de les accompagner dans la vente des produits Roole et d'assurer le suivi qualité.

NPS* : 40

+ 4 points vs 2023

*Le Net Promoter Score mesure le nombre de clients prêts à recommander une marque.

80 %

Sont fortement convaincus de la pertinence des services et garantie Roole

Nos clients finaux

1,5 million
De membres

4,7 / 5
Trustpilot (6 450 avis)

4,7 / 5
Avis Google (10 680 avis)



150 k
MAU** sur l'app Premium



683 k
Appels reçus



45 k
MAU** sur l'app Roole Map



627 k
Dossiers traités



625 k
Voitures protégées par une solution de géolocalisation Roole



59 k
Chats traités

**MAU : Monthly Active Users, i.e. nombre d'utilisateurs uniques par mois.

La communauté en ligne

250 k 
visiteurs par mois
sur le site Roole Média



48 k abonnés



89 k abonnés



11 k abonnés



4,8 k abonnés



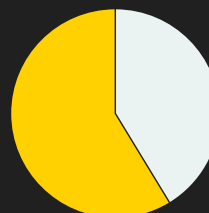
35 k abonnés

Une ETI familiale

350
Collaborateurs

5,5 ans
Ancienneté moyenne

Femmes :
58,7 %



Hommes :
41,3 %

Plusieurs implantations en France

Boulogne le siège – 200 collaborateurs

Boulogne le Magasin et la Production éditique – 10 collaborateurs

Beauvais le centre de Relation Clients – 110 collaborateurs

En régions - avec 30 commerciaux sur le terrain

Actionnariat

97 %
familial

3 %
Salariés + comité de direction

Une entreprise Great Place To Work



**Best Workplaces
France 2025**

Catégorie 250 - 1 000 salariés : 12^e



**Great Place To Work
for Women 2024**



**Best Workplaces
France 2024**

Catégorie 250 - 1 000 salariés : 6^e

Score à l'enquête Trust Index©

« Dans l'ensemble je peux dire
que c'est une entreprise **où il fait vraiment
bon travailler** »

Roole

89 %

Salariés français

54 %

Pour les clients : des services utiles au quotidien

En souscrivant à l'Offre Premium, le client accède à un bouquet de services qui s'appuie sur 4 piliers.



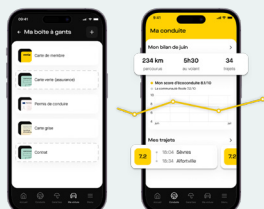
Protection du véhicule

Solutions de protection contre le vol :
gravage de vitres et balise de géolocalisation



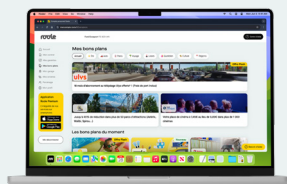
Complémentaire auto

Accompagnement et prise en charge des frais
non-couverts par l'assurance principale



Services connectés

Services digitaux accessibles en un clic simplifiant la vie
de l'automobiliste : suivi du véhicule, infos garage, suivi
de conduite, boîte à gants numérique...



Bons plans et services concessions

Offres et réductions exclusives dans toute la France
de la part de partenaires et concessionnaires



Pour tous : des services gratuits et solidaires

Dans sa volonté d'être le représentant des automobilistes français et d'être utile au quotidien, sans laisser personne sur le bord de la route, Roole propose des services gratuits et solidaires.



Média et Data

Mise à disposition d'informations pour les automobilistes et les parties prenantes pour les aider dans leur quotidien et dans la transition vers une mobilité plus durable



Affaires publiques

Représentation des automobilistes auprès des pouvoirs publics et des médias



Services solidaires

Services pour rendre la mobilité accessible aux plus précaires



Roole Map

Application de navigation 100% française pour faciliter les déplacements



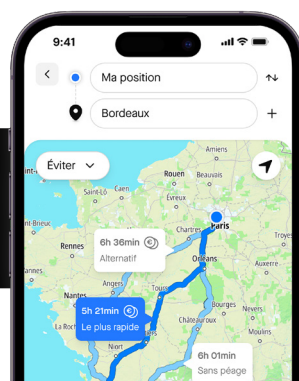
Télécharger dans
l'App Store

★★★★★ 4.7/5

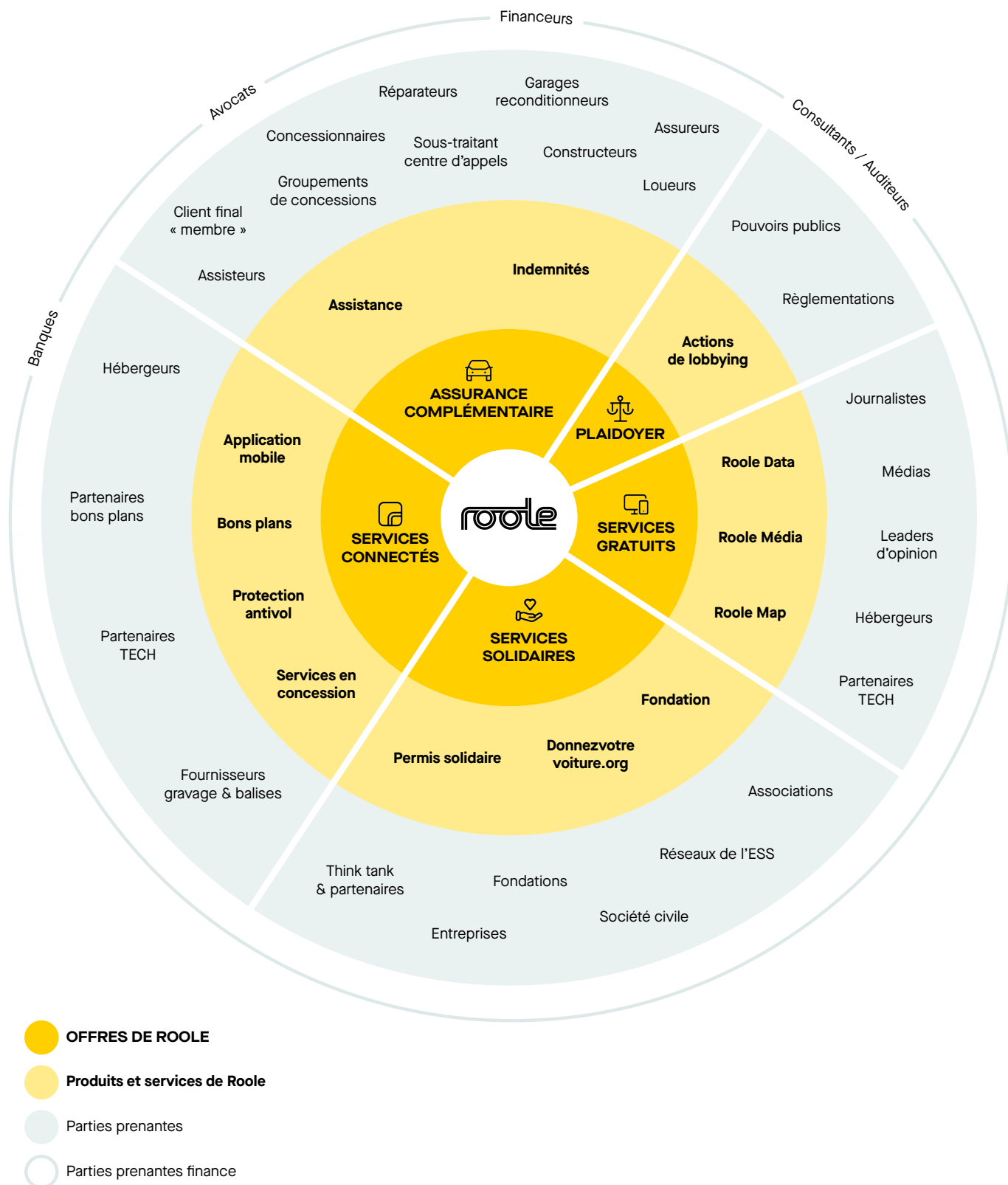


DISPONIBLE SUR
Google Play

★★★★★ 3.7/5



La cartographie des parties prenantes



02.

La mission de Roole



Prophil a accompagné le comité de direction de Roole de septembre 2022 à juin 2023 pour définir son modèle de mission (raison d'être, objectifs statutaires et déclinaison opérationnelle).

Les points à retenir sur le travail accompli et qui illustrent la singularité de Roole :

- Roole a pris le temps de la réflexion (9 mois) pour concevoir sa mission et ne s'est pas précipité dans cet exercice.
- Roole a pu compter sur une mobilisation importante de l'ensemble du comité de direction pour s'assurer que l'ensemble des métiers de Roole étaient représentés dans ce travail, avec une vision long-terme.
- Une attention toute particulière a été portée à l'alignement entre le modèle d'affaires et le modèle de mission que nous avons rarement eu l'opportunité de voir, et qui témoigne de l'envie de faire de la mission une véritable boussole stratégique pour Roole.



Geneviève Férone

Cofondatrice
& associée de Prophil

Notre mission



Entreprise à mission

Notre raison d'être

**Être un club automobile utile à tous :
avancer ensemble vers une mobilité simple,
durable et créatrice de liens.**

Nos objectifs statutaires

Développer
des services utiles au quotidien,
pour tous les automobilistes
en France

Permettre aux automobilistes
d'être acteurs de la transition
écologique sans renoncer
à leur mobilité

Éclairer et représenter
les automobilistes
dans le débat public

Agir pour le bonheur au travail
et une approche humaniste
des relations avec nos membres
et partenaires



03.

Le comité de mission

Le comité de mission

Invités permanents



David Tuchbant
Président



Jonathan Tuchbant
Directeur Général

Salariés Roole



Leïla Idrissou
Team Manager
à la Relation Clients

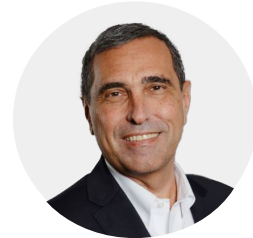


Pierre Antoine Siard
Directeur Développement
Grands Comptes

Experts



Bénédicte Tilloy
Cofondatrice Ask for the moon
et 10h32



Philippe Buros
Senior Advisor to the CEO - Renault
Retail Group chez Groupe Renault



Luc Wise
Founder and CEO :
The Good Company



Stéphane Distinguin
Fondateur de Fabernovel

Biographies des dirigeants de Roole

L'arrivée de David en 1997 bouscule la trajectoire du Groupe et marque son entrée dans une nouvelle ère, tournée vers l'enrichissement de l'offre. Jonathan rejoint le Groupe en 2012 pour se concentrer sur les projets autour du client final tout en impulsant la dynamique ayant permis le positionnement de Roole en tant que club automobile. Il en prend la Direction opérationnelle à compter de 2017.

Depuis, Roole poursuit sa transformation et sa volonté d'être utile pour ses clients, pour les automobilistes français et pour les plus fragiles en conciliant performance économique et impact sociétal.



Jonathan Tuchbant

Directeur Général

À la sortie d'HEC, Jonathan rejoint le Groupe en 2012 pour travailler à la refonte de la relation avec les clients finaux et à la création d'une Direction Marketing (nouveau CRM, parcours clients, offres). L'offre de l'entreprise évolue pas à pas vers une logique de club automobile dont il prend la Direction Générale en 2017. Jonathan est à l'initiative de l'accélération des investissements dans le digital. Il est particulièrement attaché aux sujets d'innovation produit, d'expérience client et de distribution.



David Tuchbant

Président

David rejoint l'entreprise en 1997 à 25 ans. Il y occupe diverses fonctions avant d'en prendre naturellement la Direction en 2006. C'est sous son impulsion que le Groupe pivote vers une approche axée sur la satisfaction du client final, portée par l'innovation produit. David est le défenseur d'un modèle d'entreprise pérenne qui allie accomplissement au travail et fort impact social. Il est, par ailleurs, à l'initiative de la création de la Fondation Roole en 2017.

Biographies des collaborateurs Roole du Comité de mission

Pour représenter nos collaborateurs internes, nous avons choisi des membres issus de deux équipes stratégiques de Roole : la Relation Clients et le Commerce.

Ces équipes jouent un rôle clé dans l'interaction avec nos clients, qu'il s'agisse de nos partenaires distributeurs (clients B) ou de nos clients finaux (clients C). Leur expertise et leur proximité avec nos parties prenantes permettent de mieux comprendre leurs attentes et d'adapter nos services en conséquence.



Leïla Idrissou

Team Manager à la Relation Clients

Après des études de finance, Leïla a travaillé plusieurs années dans la gestion de risques chez Natixis, puis dans un groupe pétrolier, dans le domaine de la finance et du procurement. Leïla a rejoint Roole en juillet 2016 en tant que conseillère client. Elle a ensuite occupé un poste de chargée de pilotage avant d'évoluer vers sa fonction actuelle de manager.



Pierre Antoine Siard

Directeur Développement Grands Comptes

Pierre Antoine a rejoint Roole en septembre 2013 en tant que Responsable de Région. Il a géré l'activité commerciale de deux marques du Groupe Identicar : la complémentaire 2 roues I.C.A et les accessoires de tracking de Vodafone France. En 2019, il devient Directeur Régional Sud-Est et, depuis début 2023, occupe le poste de Directeur du Développement Grands Comptes.

Biographies des membres externes



Bénédicte Tilloy

Cofondatrice Ask for the moon et 10h32

Après 27 ans à la SNCF, où elle a occupé des postes de direction, notamment à la tête de Transilien et en tant que DRH, elle est devenue entrepreneure. Avec 10h32, elle accompagne les dirigeants en contexte de crise et de transformation de leur business model. Elle a également cofondé Ask for the Moon, une startup de knowledge management pour l'industrie. En parallèle, elle est aussi professeure de RH à Sciences Po, chroniqueuse pour Welcome to the Jungle et les Echos.



Philippe Buros

Senior Advisor to the CEO - Renault Retail Group chez Groupe Renault

Philippe Buros, titulaire d'une maîtrise en gestion, intègre Renault DIAC en 1985 et évolue dans la direction commerciale jusqu'à devenir directeur régional en 1992. Il occupe ensuite plusieurs postes de direction, notamment chez DIAC Location, Renault Parc Entreprises et RCI Roumanie. En 2010, il devient directeur commercial de RCI Banque, puis directeur commercial France en 2014, directeur commercial Europe en 2019 puis directeur commercial Monde du groupe Renault en 2021. Depuis le 10 juillet 2019, il est administrateur de RCI Banque.

Pourquoi ont-ils été sollicités par Roole ?

Roole a choisi Bénédicte pour son expertise des défis liés à la mobilité acquise lors de son parcours à la SNCF. Son expérience en ressources humaines, en management et en culture d'entreprise fait d'elle un atout précieux pour challenger notre quatrième objectif, axé sur la symétrie des attentions. Sa double connaissance des grands groupes et de l'écosystème des startups constitue un véritable atout pour Roole.

Roole a sollicité Philippe Buros pour son expertise approfondie de la chaîne de distribution automobile, acquise au cours de sa longue carrière dans le secteur. Ayant suivi l'évolution d'Identicar vers Roole alors qu'il travaillait chez Renault, il connaît bien notre offre. Son profil est idéal pour apporter un regard critique et stratégique sur notre pilotage sous l'angle BtoB.

Biographies des membres externes



Luc Wise

Founder and CEO : The Good Company

Luc Wise, diplômé de Cambridge, a choisi la France pour exercer son métier de publicitaire avec une forte orientation vers l'engagement et l'éthique. Après avoir débuté en 2000 chez Publicis Conseil comme planeur stratégique, il a évolué dans diverses agences avant de fonder The Good Company. Son entreprise se distingue par son approche responsable de la communication, et il a été un acteur clé dans son évolution en tant qu'entreprise à mission. Il est également co-Président de la Commission RSE de l'AACC.



Stéphane Distinguin

Fondateur de Fabernovel

Stéphane Distinguin est un entrepreneur français, fondateur de Fabernovel, une agence d'innovation spécialisée dans le numérique. Engagé dans l'écosystème tech, il a présidé Cap Digital et contribué au développement de La Cantine et Le Camping. Il a aussi joué un rôle clé dans la création de la Grande École du Numérique.

Pourquoi ont-ils été sollicités par Roole ?

Roole a choisi Luc pour son expertise en communication, en particulier auprès d'entreprises et d'ONG à impact. Ce savoir-faire est essentiel pour relever l'un de nos plus grands défis des cinq prochaines années : faire de Roole une marque reconnue du grand public. Son regard aiguisé nous aidera à challenger nos ambitions.

Roole a sollicité Stéphane Distinguin pour son expertise en entrepreneuriat et en digital. Son regard est essentiel, notamment pour notre premier objectif statutaire et pour challenger l'évolution de nos deux applications mobiles, ainsi que l'expérience client unifiée en multicanal.

04.

Indicateurs
au 31/12/2024

Objectif 1 : Développer des services utiles au quotidien, pour tous les automobilistes en France

Engagement 1 :

Entretenir une culture de l'innovation en interne pour s'assurer de l'utilité des services proposés et de leur pertinence au vu des enjeux actuels

Objectifs fixés pour 2024

Résultats au 31/12/2024

- ETP dédiés à la création et l'amélioration des services / produits / fonctionnalités proposés aux clients
- Mise en place d'un pilotage de l'utilisation de nos services à la fréquence mensuelle (MAU)
- Mise en place de la comptabilité multi-capitaux

✓ 40 ETP

✓ 47 ETP

✓ En place

✓ OK

✓ En place

✓ OK

Engagement 2 :

Proposer nos services à chaque automobiliste partout en France

- Articles du Media Roole correspondant à des sujets locaux ou régionaux en France
- Mise en place de bons plans régionaux en France

✓ 80 articles

✓ 88 articles

✓ 10 bons plans

✓ 14 bons plans

Stéphane Distinguin

Membre du comité de mission Roole



L'avis du comité de mission



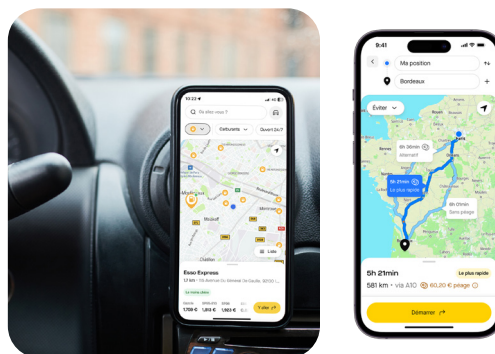
Roole démontre une capacité impressionnante à conjuguer innovation, engagement sociétal et performance opérationnelle, tout en maintenant un engagement humaniste sans concession au sein de l'organisation et auprès de toutes ses parties prenantes.

Réalisations Objectif 1 : Développer des services utiles au quotidien, pour tous les automobilistes en France

Engagement 1 : Entretenir une culture de l'innovation en interne pour s'assurer de l'utilité des services proposés et de leur pertinence au vu des enjeux actuels



L'appli Roole Premium

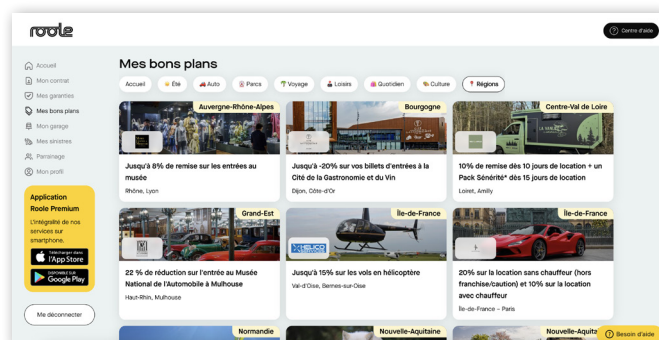


L'appli Roole Map

Engagement 2 : Proposer nos services à chaque automobiliste partout en France



80 articles régionaux sur Roole Média



14 bons plans régionaux dans l'espace membre Roole

Objectif 2 : Permettre aux automobilistes d'être acteurs de la transition écologique sans renoncer à leur mobilité

Engagement 1 :

Informier et sensibiliser sur la transition écologique dans le domaine de la mobilité

Objectifs fixés pour 2024

Résultats au 31/12/2024

- Articles du Média Roole dédiés à la transition écologique
- Collaborateurs de Roole ayant réalisé la fresque du Climat
- Partenaires ou fournisseurs sensibilisés par nos soins aux enjeux sociaux et environnementaux

✓ 70 articles
✓ 75 %
✓ 8 partenaires

✓ 78 articles
✓ 83 %
✓ 8 partenaires

Engagement 2 :

Rendre accessible la mobilité aux plus fragiles

- Nombre de classes de code de la route solidaires mises en place par Roole
- Nombre de personnes accompagnées par Permis Solidaire en 2024
- Nombre de propositions de dons de voiture depuis le lancement

✓ 300 classes
✓ 6 000 personnes
✓ 1 400 dons

✓ 309 classes
✓ 6 673 personnes
✓ 1 427 dons

Bénédicte Tilloy

Membre du comité de mission Roole



L'avis du comité de mission



Conjuguer la transition écologique et l'accès à tous à l'automobile est un pari audacieux. En se positionnant du côté des solutions plutôt que des excuses, Roole a choisi une ligne de crête exigeante. Les moyens consacrés témoignent de l'authenticité et de la cohérence de l'engagement.

Réalisations Objectif 2 : Permettre aux automobilistes d'être acteurs de la transition écologique sans renoncer à leur mobilité

Engagement 1 : Informer et sensibiliser sur la transition écologique dans le domaine de la mobilité

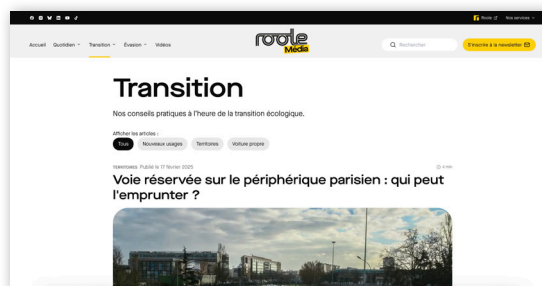


GROUPE THIVOLLE
Le sourire en plus

GROUPE
BERNARD

edenauto

GROUPE
bernier

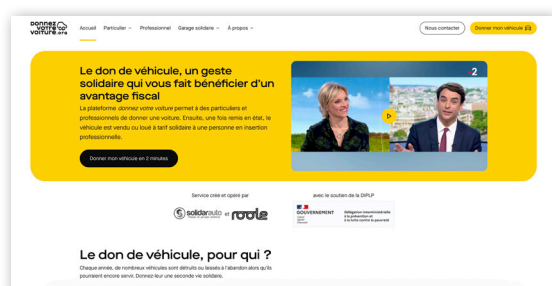


Opérations de sensibilisation sur la transition écologique dans le domaine de la mobilité

- ✓ 83 % des collaborateurs ont réalisé la Fresque du Climat
- ✓ 57 % des collaborateurs ont aussi réalisé la Fresque de la Mobilité
- ✓ 4 Fresques du Climat ont été animées par Roole chez nos partenaires concessionnaires en 2024

78 articles
publiés par Roole Média
dans la rubrique « Transition »

Engagement 2 : Rendre accessible la mobilité aux plus fragiles



donnez
votre
voiture.org

1 427 propositions de dons reçues
29 garages solidaires labellisés



roole
Permis
solidaire

- ✓ 2 classes de code de la route animées chez Roole
- ✓ 309 classes dupliquées en France
- ✓ 6 673 bénéficiaires accompagnés en 2024

Objectif 3 : Eclairer et représenter les automobilistes dans le débat public

Engagement 1 :

Informer et sensibiliser les automobilistes sur les enjeux de la mobilité

Objectifs fixés pour 2024

Résultats au 31/12/2024

- Roole Média : un média sans revenu publicitaire
- Nombre d'interventions de Roole dans les médias pour sensibiliser aux enjeux de la mobilité
- Mettre à disposition et maintenir des données sur la transition environnementale de l'automobile
- Organisation d'événements visant à rassembler medias, pouvoirs publics, associations et automobilistes autour de la mobilité durable

- ✓ OK
- ✓ 300 retombées
- ✓ OK
- ✓ 10 événements

- ✓ OK
- ✓ 525 retombées
- ✓ OK
- ✓ 10 événements

Engagement 2 :

Porter la voix des automobilistes auprès des pouvoirs publics pour améliorer le cadre réglementaire

- Nombre d'interventions auprès des pouvoirs publics (organisation de discussions formelles ou informelles, actions de lobbying avec des acteurs publics et politiques)
- Sortie d'un observatoire annuel sur les enjeux de la mobilité automobile
- Au moins un projet de plaidoyer est porté par Roole auprès des pouvoirs publics

- ✓ 10 interventions
- ✓ OK
- ✓ 1 plaidoyer

- ✓ 10 interventions
- ✓ OK
- ✓ 1 plaidoyer

Luc Wise

Membre du comité de mission Roole



L'avis du comité de mission



En tant que professionnel de la communication, j'admire la richesse des contenus produits par Roole Media sur les transitions écologiques et sociétales. Leur engagement en faveur des automobilistes auprès des pouvoirs publics est sincère et significatif. A titre d'exemple, le plaidoyer pour la proposition de loi visant à favoriser le réemploi des véhicules, illustre une action socialement et écologiquement juste, sans but économique.

Réalisations Objectif 3 : Eclairer et représenter les automobilistes dans le débat public

Engagement 1 : Informer et sensibiliser les automobilistes sur les enjeux de la mobilité

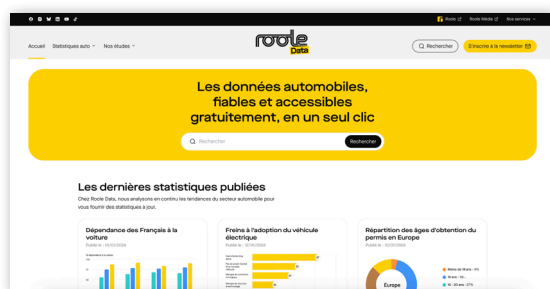


525 interventions de Roole dans les médias



4 tables rondes en 2024

- ✓ Marseille – Toulouse – Reims – Rennes
- ✓ 80 à 100 personnes présentes à chaque événement
- ✓ 2 à 4 intervenants politiques/experts à chaque événement



Mise en ligne de Roole Data



6 Electric Test Days en 2024

- ✓ Nantes – Paris – Rouen – Toulouse – Lille – Bordeaux
- ✓ 80 à 100 personnes présentes à chaque événement
- ✓ 2 à 4 intervenants politiques/experts à chaque événement

Engagement 2 : Porter la voix des automobilistes auprès des pouvoirs publics pour améliorer le cadre réglementaire



Observatoire 2024
Les Français, leur voiture et l'économie de la débrouille



Plaidoyer 2024

La proposition de loi du 5 avril 2024 visant à favoriser le réemploi de véhicules au service des mobilités durables et solidaires sur les territoires a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Objectif 4 : Agir pour le bonheur au travail et une approche humaniste des relations avec nos membres et partenaires

Engagement 1 :

Garantir un environnement de travail bienveillant, qui allie performance et bien-être

Objectifs fixés pour 2024

Résultats au 31/12/2024

- Au moins 30 collaborateurs utilisent leur 1,5 jour de crédit temps par mois pour mener des projets au sein de la Fondation Roole ou du Collectif
- Au moins 6 mesures du bien-être au travail sont réalisées via une plateforme digitale anonyme
- Au moins 50% des collaborateurs éligibles sont actionnaires salariés

✓ 30 salariés

✓ 46 salariés

✓ 6 enquêtes

✓ 6 enquêtes

✓ 50 %

✓ 66 %

Engagement 2 :

Promouvoir auprès de nos parties prenantes une approche humaniste des relations

- Maintenir un nombre de collaborateurs permettant de garantir une relation client humaine avec nos membres et partenaires
- 5 formations sont proposées aux collaborateurs pour développer les compétences managériales

✓ 100 salariés

✓ 151 salariés

✓ OK

✓ OK

Engagement 3 :

Contribuer positivement à l'écosystème formé avec nos membres et partenaires

- Permettre à des externes d'organiser des événements dans nos locaux
- NPS* de nos concessionnaires partenaires
- Mise en place du Club Client

✓ 20 événements

✓ 32 événements

✓ 30

✓ 40

✓ OK

✓ OK

Philippe Buros

Membre du comité de mission Roole



L'avis du comité de mission



Dans quasiment tous les objectifs, il est fait référence à l'engagement des salariés (ce qui prouve si nécessaire l'ancrage de la démarche) et toujours dans l'optique d'une démarche réellement orientée vers sa « mission » en essayant également d'embarquer les partenaires et les réseaux auto.

Réalisations Objectif 4 : Agir pour le bonheur au travail et une approche humaniste des relations avec nos membres et partenaires

Engagement 2 : Promouvoir auprès de nos parties prenantes une approche humaniste des relations



Formation : parcours manager

- ✓ Modélisation d'un parcours de formation manager
- ✓ Réalisation de 3 modules : supports et facilitation
- ✓ Déploiement auprès de tous les managers Roole

Engagement 3 : Contribuer positivement à l'écosystème formé avec nos membres et partenaires



Les événements organisés par des externes dans nos locaux

9 partenaires ont été accueillis en learning expedition chez Roole en 2024 pour s'inspirer sur des sujets comme le management, la compta multi-capitaux, l'entreprise à mission...

Dons en nature : prêt de salles de réunion à la fédération associative Mob'In France : 15 événements organisés chez Roole



12 événements ont été organisés dans nos locaux par **7 partenaires concessionnaires**



NPS* Concessionnaires : 40 (+ 4 points vs. 2023)

Première enquête BtoB envoyée à 22 000 contacts partenaires concessionnaires. 9% taux de réponse.

* Le Net Promoter Score mesure le nombre de clients prêts à recommander une marque.



Mise en place des Focus Group

Quand l'expérience client se construit avec nos membres !
10 focus groups se sont déroulés dans nos locaux avec 80 membres au total. Note reco : 9,3/10 - 80% sont prêts à revenir.

Et nos salariés ?

Pierre Antoine Siard

Membre du comité de mission Roole



L'avis du comité de mission



Je trouve que la mission de Roole est clairement porteuse de sens et parfaitement alignée avec des enjeux sociétaux majeurs : promouvoir une mobilité simple, responsable et fédératrice. Les indicateurs que nous suivons en comité sont pertinents et permettent de mesurer concrètement l'impact de nos actions, service par service.

Leïla Idrissou

Membre du comité de mission Roole



L'avis du comité de mission



Roole incarne une vision avant-gardiste où l'innovation et l'excellence sont les moteurs de notre développement. Roole place l'humain au cœur de chaque décision, favorisant un impact durable et responsable. J'estime que nous sommes sur la bonne voie.

05.

Avis de l'OTI

Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

SAS Identicar
7 Place René Clair
92100 Boulogne-Billancourt

Aux associés,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 15/12/2023 au 31/12/2024, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Contexte

La SAS Identicar (Roole) a pris la qualité de société à mission en décembre 2023. Un premier rapport du comité de mission a été rédigé sur l'exercice 2024 et il s'agit de la première vérification par l'organisme tiers indépendant.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification¹ :

¹ La société a pour raison d'être :

Être un club automobile utile à tous : avancer ensemble vers une mobilité simple, durable et créatrice de lien.
Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :

Référence de l'avis : AM-IDEN-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;

Par conséquent,

- la société Identicar respecte chacune des conditions de l'article L. 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- la société Identicar respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous avons relevé un fort alignement entre la mission et la stratégie de l'entité et l'ensemble de ses activités contribue à la mission.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances

- Développer des services utiles au quotidien, pour tous les automobilistes en France ;
- Permettre aux automobilistes d'être acteurs de la transition écologique sans renoncer à leur mobilité ;
- Eclairer et représenter les automobilistes dans le débat public ;
- Agir pour le bonheur au travail et une approche humaniste des relations avec nos membres et partenaires.

Référence de l'avis : AM-IDEN-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement...

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

Référence de l'avis : AM-IDEN-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification² (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v2).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes, et se sont déroulés de janvier 2025 à mai 2025 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons notamment mené 16 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, des membres du comité de mission, des parties prenantes internes et externes et réalisé une visite sur site.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité

² Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

Référence de l'avis : AM-IDEN-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
 - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;
 - sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.
2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
- Nous avons apprécié si :
 - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
 - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
 - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
 - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

Référence de l'avis : AM-IDEN-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- Prise de connaissance :
 - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
 - nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
 - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :
 - nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent entre 25 et 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.
 - dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du comité de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée³ sont moins étendues

³ L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.

que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Clamart, le : 09/06/2024

L'Organisme Tiers Indépendant,
Aupeam

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Sabadie-Benoit", written diagonally across the page.

Marie Sabadie-Benoit
Directrice

Référence de l'avis : AM-IDEN-2024-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

roole



roole.fr